



Aviva Assurances
Société Anonyme d'Assurances Incendie, Accidents et Risques Divers
au capital de 178 771 908,38 euros.
Entreprise régie par le code des assurances.
Siège social : 13 rue du Moulin Bailly – 92270 Bois-Colombes
306 522 665 R.C.S.Nanterre.
Pour nous écrire : Aviva Assurances
13 rue du Moulin Bailly – 92271 Bois-Colombes Cedex

SARL ASSUREURS ASSOCIES
Agent Général AVIVA
11 rue Hoche - CS 40623
49106 ANGERS CEDEX 02
(02 41 88 01 79
N° ORIAS : 12 066 743 - www.orias.fr
RCS ANGERS 750811788
SARL au capital de 500 000 €

ATTESTATION D'ASSURANCE BONNE TENUE DE PRODUITS
valable du 01.01.2018 au 31.12.2018

Nous soussignés, SARL ASSUREURS ASSOCIES, 11 rue Hoche, CS 40623, 49106 ANGERS CEDEX 02,

Agent Général de la Compagnie AVIVA ASSURANCES, 13 rue du Moulin Bailly, 92271 BOIS COLOMBES CEDEX,

certifions que la

Société SURFACIER
ZI du Salaison – 155 rue Bigos
BP 66
34740 VENDARGUES

est titulaire d'une police BONNE TENUE DE PRODUITS n° 75 231 667 souscrite auprès de la Compagnie AVIVA ASSURANCES.

La présente police garantit la responsabilité civile contractuelle de «bonne tenue» relative aux opérations d'application de peinture sur acier sur les produits suivants :

- à destination «bâtiment» du type garde corps, menuiseries, fermetures, grilles, ferronneries,
- sur mobilier urbain et routier,

Pour tous les produits de protections anticorrosion et peinture (poudre et liquide) sur les ouvrages en acier, dont les procédés ont été validés par QUALISTEELCOAT (Annexe 4 France) et pour lesquels l'adhérent AFTA.P a été labellisé par QUALISTEELCOAT.

Le point de départ de la garantie est la date de livraison par la Société SURFACIER à son client, livraison matérialisée par la signature du bon de livraison correspondant.

La durée de la garantie est fixée selon le barème de vétusté au verso.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge d'AVIVA ASSURANCES et ne peut engager celle-ci en dehors des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à ANGERS,
le 16 janvier 2018

Ph. de FROISSARD

 **SARL ASSUREURS ASSOCIES**
Agent Général
N°ORIAS : 12066743
AVIVA
AVIVA ASSURANCES
Agence SARL ASSUREURS ASSOCIES 4919.8
11, rue Hoche - B.P. 40623
49106 Angers Cedex 02
Tél. 02 41 88 01 79 - Fax. 02.41.88.15.48
E-Mail : assureurs-associes@aviva.assurances.com
RCS ANGERS 750 811 788 - SARL au capital de 500 000 €



Aviva Assurances
Société Anonyme d'Assurances Incendie, Accidents et Risques Divers
au capital de 178 771 908,38 euros.
Entreprise régie par le code des assurances.
 Siège social : 13 rue du Moulin Bailly – 92270 Bois-Colombes
 306 522 665 R.C.S.Nanterre.
 Pour nous écrire : Aviva Assurances
 13 rue du Moulin Bailly – 92271 Bois-Colombes Cedex

TABLEAU DE BAREME DE VETUSTE				
Localisation géographique des éléments garantis			Période	Barème de vétusté
NF EN ISO 12944-2	Extérieur	Intérieur		
C5 M très élevée (marine)	Zones côtières et maritimes à salinité élevée (entre 0 et 3 KM de la côte).	Bâtiments ou zones avec condensation permanente et pollution élevée.	1ère année	0%
			2ème année	0%
C5-I très élevée (industrie)	Zones industrielles avec une humidité élevée et une atmosphère agressive.	Bâtiments ou zones avec condensation permanente et pollution élevée.	3ème année	10%
			4ème année	20%
			5ème année	30%
			6ème année	40%
			7ème année	55%
			8ème année	70%
			9ème année	85%
			10ème année	85%
			11ème année	100%
C4 élevée	Zones industrielles et zones côtières à salinité modérée. Bord de mer > 3 km de la côte.	Usines chimiques, piscines, chantiers navals côtiers. (nettoyage au jet, laboratoires, abattoirs).	1ère année	0%
			2ème année	0%
			3ème année	0%
C3 moyenne	Atmosphères urbaines et industrielles, pollution modérée par le dioxyde de soufre. Zones côtières à faible salinité.	Enceintes de fabrication avec humidité élevée et une certaine pollution de l'air, ex : industrie alimentaire, blanchisseries, brasseries, laiteries.	4ème année	0%
			5ème année	10%
			6ème année	20%
			7ème année	30%
C2 faible	Atmosphères avec un faible niveau de pollution. Surtout zones rurales.	Bâtiments non chauffés où de la condensation peut se produire, ex : entrepôts ou salles de sport.	8ème année	40%
			9ème année	50%
			10ème année	60%
			11ème année	100%